

3ème ET DERNIÈRE SECTION DU COURS COMMERCIAL.

4ème année.—*Classe des Lettres.*

MATIÈRES :

1. Belles-Lettres—Rhétorique ;
2. Histoire contemporaine ;
3. Géographie commerciale et historique ;
4. Histoire naturelle ;
5. Horticulture (fleurs, arbres, abeilles) ;
6. Architecture ;
7. Traité d'Economie domestique et politique.

5ème année.—*Classe des Sciences.*

MATIÈRES :

1. Cours de Philosophie morale ;
2. Cours de Droit civil ;
3. Etude de la Constitution civile et politique de la Puissance du Canada ;
4. Physique expérimentale ;
5. Chimie appliquée ;
6. Géométrie pratique.

ARTS LIBÉRAUX :

Dessin académique et linéaire ;
Musique vocale et instrumentale.

Une haute intelligence, une profonde connaissance des besoins de notre société ont présidé à la dictée de ce programme. Il y a là de quoi faire un commerçant émérite et ce qui vaut mieux, un homme éminemment pratique, un homme qui pourrait remplir les plus hautes positions sociales, sans tâtonnements, sans apprentissage. On y place l'élève sur le plus haut pallier de l'édifice social et il n'a pour ainsi dire qu'à marcher pour présider aux destinées de son pays. Il a tout ce qu'il lui faut pour en faire un homme utile. S'il lui manque le lustre classique qu'il ne s'en plaigne pas trop, en voyant autour de lui tant de ces brillantes destinées accrochées aux épines de la route.

Nous empruntons au programme, les conditions suivantes de ce Cours Commercial :

Le prix de la pension et de l'enseignement est invariablement payable d'avance (par quartier).

Pension et Instruction.....	\$100 00
Demi-Pension.....	20 00
Classes des externes.....	10 00
Couchette en fer—lit avec garniture.....	6 00
Blanchissage.....	6 00
Usage des volumes de la bibliothèque.....	0 50

BRANCHES FACULTATIVES.

Musique (piano).....	20 00
Dessin académique et linéaire.....	6 00
Télégraphie.....	6 00
Sténographie.....	4 00

En sus des prix ci-dessus mentionnés pour la pension et l'enseignement, les élèves ne venant passer ici que quelques mois, pour suivre la classe spéciale d'affaires, ont à payer \$20.00 s'ils sont pensionnaires ou demi-pensionnaires.

Les élèves pourront s'abonner au médecin s'ils le désirent. Prix : \$1.50.

Il est loisible aux parents de fournir la couchette, le lit et ses accessoires. Le blanchissage peut aussi se faire en dehors de la maison, si on le préfère.

Le Collège tient toujours, pour la plus grande commodité, toutes les fournitures de classes dont les élèves ont besoin.

On appelle demi-pensionnaires ceux des élèves qui, tout en

suivant le règlement des pensionnaires, prennent leurs repas hors du Collège. Les parents désirant faire entrer leurs enfants comme demi-pensionnaires ne peuvent s'adresser qu'aux maisons de la ville approuvées par les Directeurs.

Il n'y a que les parents de la ville de Terrebonne qui peuvent envoyer leurs enfants au Collège comme externes.

COSTUME.

Dorénavant, le costume des élèves du Collège devra consister en un habit, à taille ordinaire de drap noir (tel que ceux que l'on porte assez communément dans le monde), avec collet de velours noir et casquette militaire (portée généralement par les élèves des collèges).

Examens et distributions de Prix.

Nous voyons avec bonheur que l'Université Laval grandit chaque année, par ses œuvres, dans l'estime de nos compatriotes. Le choix si heureux de ses directeurs et professeurs ne contribue pas peu à étendre son influence et sa renommée. Elle va devenir bientôt une véritable pépinière d'hommes éminents. Les élèves qu'elle a formés, jusqu'ici, gagnent du terrain dans l'opinion publique ; bientôt, on les verra tous, placés à la tête des professions diverses qu'ils pratiquent. Elle sera une des grandes causes de la régénération des professions en en rendant le succès plus difficile, en décourageant les médiocrités qui y pullulent.

Depuis le dernier annuaire, le titre de docteur en médecine a été conféré à MM. L. Conrad Gill, David Louis Larose et L. F. Eugène Rousseau, 6 élèves ont été *Licenciés* en médecine et 21 ont obtenu le grade de *Bacheliers*, 22 élèves ont suivi le cours de la faculté de droit, 24 ceux de la faculté de médecine et 5 le cours de la faculté des arts. Le nombre des élèves qui n'ont pas pris l'inscription est :

étudiants en droit,	24
“ en médecine,	27
“ en pharmacie,	8

A côté de l'Université, le *Petit Séminaire* poursuit sa noble carrière semée d'œuvres si brillantes. Le plus grand éloge qu'on puisse en faire c'est de dire qu'il est resté en tous points digne de son glorieux passé. La distribution des prix y a eu lieu le 8 juillet au milieu d'un grand concours d'hommes éminents de toutes les classes de la société qui tous ont manifesté beaucoup de satisfaction. Les directeurs méritent la reconnaissance publique et la plus vive admiration pour leurs travaux et les succès qui les couronnent.

C'était le 9 du même mois de juillet qu'avait lieu la distribution des prix, au collège de Ste. Anne Lapocatière, sous la présidence du Révd. Messire André Pelletier, Supérieur de la maison. L'Hon. M. Chapais se trouvait parmi l'assistance. Trois discours furent prononcés, l'un par M. Tetu, sur *L'éloquence sacrée*, un second par M. Desjardins, sur *la philosophie* et le troisième, par M. Grandin *les adieux*. Ces trois messieurs ont déployé toutes les ressources de talents vifs et brillants. M. Chapais, en adressant la parole aux spectateurs, a prodigué aux jeunes orateurs des éloges bien mérités et pleins d'encouragement pour eux.

Le séminaire de Montréal donnait au public, le 2 juillet dernier une idée de la haute et saine éducation qu'on puise dans cette institution. Les différents discours prononcés et composés par les élèves témoignent du soin que l'on apporte à y développer les talents littéraires et oratoires. Nous avons admiré les justes notions philosophiques exprimées dans le dialogue *sur l'existence de la Providence* dialogue rendu avec art et succès par MM. Bissonnette et Chorrer. M. Horel en nous exposant la mission de la poésie a eu par moments des accents pénétrants et M. Nolan dans sa dissertation sur la littérature a montré la grandeur de l'esprit humain et désigné l'espace incommensurable offert au vol du génie. Nous lui avons applaudi tout cœur.